

Indulgence des premiers samedis du mois.

Une indulgence plénière a été accordée par le Souverain Pontife, indulgence qui pourra être gagnée tous les premiers samedis du mois.

Voici en quels termes les *Acta Apostolica Sedis*, du 30 septembre 1912, publient le décret pontifical :

« Notre Saint-Père le Pape Pie X, pour augmenter la dévotion des fidèles envers la très glorieuse et Immaculée Mère de Dieu, et pour favoriser le pieux désir de réparation qui inspire les fidèles à offrir quelque satisfaction pour les blâphèmes exécrables que des hommes criminels jurèrent contre le nom très auguste et la très haute prérogative de la Bienheureuse Vierge, accorde à tous ceux qui, confessés et communés, feront le premier samedi de chaque mois, en esprit de réparation, quelques exercices particuliers de dévotion en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Immaculée et prieront aux intentions du Souverain Pontife, une indulgence plénière applicable aux défunts ».

Il y a donc désormais deux jours de communion particulièrement recommandés et spécialement gratifiés de faveurs spirituelles : le premier vendredi et le premier samedi de chaque mois. Ces deux jours se suivent la plupart du temps. L'intention du premier samedi sera de réparer les outrages faits à la Très Sainte Vierge.

Bibliographie

— SERMONS ET PANÉGYRIQUES, par E. JAROSSAY, missionnaire apostolique. 2 vol. in-12 de x-438 et 454 pages. Prix : 7 francs.

Le recueil de M. Jarossay est le fruit et le résumé de quarante années de missions *apud Fideles*.

Voici les principaux sujets traités : *Vertus fondamentales* : droits de Dieu, foi en la Providence, amour de Dieu, amour de Jésus-Christ ; — *Fins dernières* : l'éloignement de Dieu, le retour à Dieu, le prix de l'âme, le malheur du péché, les leçons de la mort, le ciel, l'enfer, la Passion, la Croix, la confession, la communion, etc. ; — *la sainte Eucharistie* (7 instructions) ; — *l'Eglise* ; — *Vertus chrétiennes* : zèle familial, force, cha-